

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 03007 Numéro SIREN : 433 327 194 Nom ou dénomination : AB 2001

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2019 sous le numéro de dépôt 11382

Greffe du tribunal de commerce de Créteil



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 24/07/2019

Numéro de dépôt : 2019/11382

Déposant :

Nom/dénomination : AB 2001

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 433 327 194

N° gestion : 2000 B 03007



SAS A.B. 2001

18 RUE DE BELLEVUE

94240 L HAY LES ROSES

0613007

11382

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*

EUROPE EXPERTISE

63 RUE GUERIN LEROUX

94120 FONTENAY SOUS BOIS

Dossier N° 000037 en Euros.



[Handwritten signature]

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (1)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	30 490		30 490	30 490		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	66 955	42 773	24 182	18 718	5 464	29.19
	Autres immobilisations corporelles	60 937	29 415	31 522	42 402	10 880	25.66
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	212		212	212		
	Total II	158 593	72 188	86 406	91 822	5 416	5.90
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	2 605		2 605	2 923	318	10.88
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances				821	821	100.00
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	108 568		108 568	78 895	29 673	37.61
	Charges constatées d'avance (3)	977		977	1 187	210	17.69
	Total III	112 150		112 150	83 826	28 324	33.79
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		270 744	72 188	198 556	175 647	22 909	13.04

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Dossier N° 000037 en Euros.

EUROPE EXPERTISE



[Signature]

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	36 588	36 588		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	3 659	3 659		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	23 015	14 792	8 223	55.59
	Report à nouveau	37 919	37 919		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	47 698	8 223	39 475	480.04
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	148 879	101 181	47 698	47.14
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		35 398	35 398	100.00
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	3 398	3 398		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 875	2 997	15 878	529.78
	Dettes fiscales et sociales	27 405	32 674	5 269	16.13
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	49 677	74 467	24 789	33.29
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	198 556	175 647	22 909	13.04
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		49 677	73 112		



[Signature]

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	420 026		420 026	301 953		118 073	39.10
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET	420 026		420 026	301 953		118 073	39.10
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				20 000		20 000	100.00
Autres produits			1	7		6	90.79
Total des Produits d'exploitation (I)			420 026	321 960		98 067	30.46
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			196 790	136 280		60 510	44.40
Variation de stock (marchandises)			318	898		1 216	135.41
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 591	3 900		690	17.69
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			34 907	39 628		4 721	11.91
Impôts, taxes et versements assimilés			3 033	1 947		1 086	55.74
Salaires et traitements			77 135	94 310		17 175	18.21
Charges sociales			30 502	24 298		6 204	25.53
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			17 241	16 061		1 180	7.35
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1	1		0	6.67
Total des Charges d'exploitation (II)			364 518	315 529		48 989	15.53
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			55 508	6 431		49 077	763.13
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



[Signature]

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change				1	1	100.00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V				1	1	100.00
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		521		891	371	41.59
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		521		891	371	41.59
2. Résultat financier (V-VI)		521		890	370	41.54
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		54 988		5 541	49 447	892.45
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				298	298	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		3 584		15 600	12 016	77.03
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		3 584		15 898	12 314	77.46
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				225	225	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				11 846	11 846	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII				12 071	12 071	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		3 584		3 827	243	6.34
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		10 874		1 144	9 730	850.52
Total des produits (I+III+V+VII)		423 611		337 858	85 752	25.38
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		375 912		329 635	46 277	14.04
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		47 698		8 223	39 475	480.04

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Dossier N° 000037 en Euros

EUROPE EXPERTISE



[Signature]

SAS A.B. 2001
,
18 RUE DE BELLEVUE
94240 L HAY LES ROSES

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

EUROPE EXPERTISE

63 RUE GUERIN LEROUX

94120 FONTENAY SOUS BOIS



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	30 490		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	55 129		11 825
Matériel de transport	60 937		
TOTAL	116 066		11 825
Prêts, autres immobilisations financières	212		
TOTAL	212		
TOTAL GENERAL	146 768		11 825

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			30 490	30 490
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			66 955	66 955
Matériel de transport			60 937	60 937
TOTAL			127 892	127 892
Prêts, autres immobilisations financières			212	212
TOTAL			212	212
TOTAL GENERAL			158 593	158 593

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	36 412	6 361		42 773
Matériel de transport	18 535	10 880		29 415
TOTAL	54 946	17 241		72 188
TOTAL GENERAL	54 946	17 241		72 188

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	6 361				
Matériel de transport	10 880				
TOTAL	17 241				
TOTAL GENERAL	17 241				



[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	212	212	
Charges constatées d'avance	977	977	
TOTAL	1 189	1 189	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	18 875	18 875		
Personnel et comptes rattachés	5 386	5 386		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 694	11 694		
Impôts sur les bénéfices	8 837	8 837		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 488	1 488		
Groupe et associés	3 398	3 398		
TOTAL	49 677	49 677		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	35 398			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	15.2450	2 400			2 400



A.B. 2001
Société par actions simplifiée
au capital de 36 588 euros
Siège social : 18 rue de Bellevue
94240 L'HAY LES ROSES
433 327 194 RCS Créteil

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2019

Le 30 juin 2019, à 18 heures, les associés de la Société A.B. 2001 se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au 18 rue de Bellevue – 94240 L'HAY LES ROSES, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre simple, en date du 15 juin 2019.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Aderito BRITO préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 2 400 actions, soit plus du cinquième du capital social.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les pouvoirs des associés représentés par des Mandataires ;
- les copies des lettres de convocation adressées aux associés ;
- le rapport du Président ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :



- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Pouvoirs en vue des formalités ;

Le Président donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39. 4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 47 698 euros de la manière suivante :

ORIGINE

- **Résultat bénéficiaire de l'exercice : 47 698 euros.**



[Signature]

AFFECTATION

Dotation aux réserves

- Au poste report autres réserves, soit 98 euros

Dividendes

- A titre de dividende 47 600 euros

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 19.83 euros. Les dividendes en numéraire sera mis en paiement au siège social, à compter du 1^{er} juillet 2019.

Les revenus et gains du capital perçus par les personnes physiques, auparavant taxés selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu, sont soumis à compter de 2018, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU, aussi appelé « flat tax ») de 12,80 %, auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,20 %, ce qui se traduit par une taxation globale de 30 %.

Le PFU s'applique de plein droit sauf, si le contribuable décide de soumettre ses revenus mobiliers au barème progressif de l'IR.

Cette option, expresse et irrévocable, est globale (elle porte sur l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application du PFU). Elle doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Année N-1	0		
Année N-2	0		
Année N-3	0		

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président, sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de ratifier la rémunération brute allouée au Président au cours de l'exercice pour un montant de 52 600 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RESOLUTION

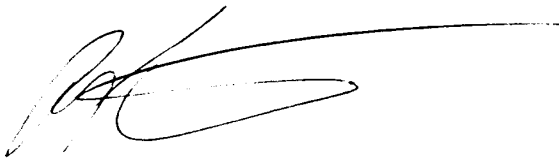
L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 19 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et tous les associés présents.

Monsieur Aderito BRITO



Madame Augustina BRITO



A.B. 2001
Société par actions simplifiée
au capital de 36 588 euros
Siège social : 18 rue de Bellevue
94240 L'HAY LES ROSES
433 327 194 RCS Créteil

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de l'article L 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus les statuts.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Elle est spécialisée dans le secteur d'activité du commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés.

Aucun fait marquant n'a été constaté, concernant l'activité sociale, au cours de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le chiffre d'affaires devrait sensiblement demeuré similaire à celui, de l'exercice écoulé.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

- Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 420 026 euros, contre 301 953 l'exercice précédent ;
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 420 026 euros, contre 321 960 l'exercice précédent ;
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 364 518 euros, contre 315 529, l'exercice précédent ;
- Le résultat d'exploitation ressort à 55 508 euros, contre 6 431 l'exercice précédent ;

Le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 54 988 euros, contre 5 541 l'exercice précédent ;

Compte tenu des éléments ci-dessus, de l'impôt sur les bénéfices de 10 874 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 47 698 euros, contre 8 223 l'exercice précédent ;

Au 31 décembre 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 198 556 euros, contre 175 647.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 47 698 euros de la manière suivante :

ORIGINE

- **Résultat bénéficiaire de l'exercice** : 47 698 euros.

AFFECTATION

Dotation aux réserves

- Au poste report autres réserves, soit 98 euros

Dividendes

- A titre de dividende 47 600 euros

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 5.44 euros. Les dividendes en numéraire sera mis en paiement au siège social, à compter du 1^{er} juillet 2019.

Les revenus et gains du capital perçus par les personnes physiques, auparavant taxés selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu, sont soumis à compter de 2018, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU, aussi appelé « flat tax ») de 12,80 %, auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,20 %, ce qui se traduit par une taxation globale de 30 %.

Le PFU s'applique de plein droit sauf, si le contribuable décide de soumettre ses revenus mobiliers au barème progressif de l'IR.

Cette option, expresse et irrévocable, est globale (elle porte sur l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application du PFU). Elle doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués
Année N-1	0	
Année N-2	0	
Année N-3	0	

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé non pas pris en charge des dépenses non déductibles fiscalement.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Notre société n'ayant pas de Commissaire aux comptes, vous entendrez la lecture du rapport spécial de votre président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce.

REMUNERATION DU PRESIDENT

Enfin, nous vous demanderons de ratifier la rémunération de votre président.

Le Président
Adérito BRITO

